

Activités primaires

Les acteurs politiques se mobilisent pour un vrai sel bio

Face à la menace d'un label incluant les produits industriels, les soutiens locaux et nationaux aux sauniers traditionnels se multiplient. Une proposition de résolution de la députée Frédérique Tuffnell vient d'être déposée.

Du sel de mine ou de dissolution éligibles à la certification biologique? Impensable pour les sauniers traditionnels. Pourtant, il y a quelques mois, la synthèse des experts mandatés par la Commission européenne (CE) entrouvrait la porte à l'inclusion des sels industriels dans le futur label bio dont le cahier des charges est en cours d'élaboration (voir notre édition du 22 septembre). « La CE s'est dédouanée de ce rapport semi-externe mais on attend toujours son projet d'acte délégué, qui sera ensuite discuté avec les Etats membres », affirme une source proche du dossier.

Attendre, oui mais pas les bras croisés. Les sauniers de l'île de Ré mais aussi leurs collègues de Guérande et de Noirmoutier se mobilisent depuis la fin de l'été pour défendre leurs intérêts... et ceux des consommateurs (qui pourraient être au final trompés par un label trop élargi).

Les « inquiétudes » d'Alain Rousset

Cette mobilisation des sauniers commence à payer et à faire boule de neige. Avec sa collègue des Pays de la Loire Christelle Morançais,



La bataille devrait se jouer au parlement. © Archives S.B.

le président de la Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset a adressé le 29 novembre un courrier au commissaire européen à l'agriculture Janusz Wojciechowski. Il y fait part de ses « inquiétudes » quant aux conséquences « socio-économiques » et en termes de « dommage à l'environnement » si le label était trop inclusif. Le 8 décembre, c'est l'eurodéputée Anne Sander (LR) qui interpellait le commissaire polonais dans un courrier cosigné par 17 collègues, dont le charentais-maritime Benoît Biteau

(EELV) et Irène Tolleret (LREM), qui a également déposé un amendement à ce sujet.

La « bataille » devrait également se jouer au parlement. Interrogé par le sénateur charentais-maritime Daniel Laurent (LR), le secrétaire d'Etat chargé de la ruralité Joël Giraud avait confirmé le 20 octobre « que les autorités françaises demandent que des critères de différenciation plus exigeants soient établis ». Cette fois, c'est Frédérique Tuffnell qui maintient la pression à l'Assemblée nationale. Alertée par Véronique Richez-Lerouge (présidente du Modem 17, dont elle fait aussi partie), la députée charentaise-maritime a mis en place avec la conseillère départementale un groupe de travail sur le sujet, également composé des députés Sandrine Josso (Loire-Atlantique, Modem), Yannick Haury (Loire-Atlantique, LREM) et Stéphane Buchou (Vendée, LREM) et de

« Un gros défi » pour les sauniers

Des discussions avec les députés nationaux à leurs homologues européens, des couloirs de l'Assemblée nationale aux multiples visioconférences, Louis Merlin ne chôme pas depuis quelques semaines. « Il faut se mobiliser à plusieurs niveaux, orchestrer un mouvement à la fois local, national et européen : c'est un gros défi. La difficulté, c'est d'expliquer que ce sujet technique, peu connu du grand public, a une forte charge symbolique et concerne tout le monde. D'abord parce que tout le monde consomme du sel. Ensuite parce que ce dossier souligne les incohérences de la commission sur le bio et en illustre certaines dérives », analyse le président de l'association des producteurs de sel de l'île de Ré (Apsir).

D'où l'intérêt de mobiliser les élus, de dialoguer avec le ministère (il salue son oreille attentive) mais aussi de médiatiser l'affaire : « Il faut que les consommateurs soient au courant : nous défendons les valeurs du bio mais les marchands de sel de déneigement cherchent à s'y engouffrer pour vendre mieux ».

Si la France est un des pays « dans lequel ça bouge le plus », Louis Merlin évoque également les initiatives ailleurs. « Au Portugal, il y a une forte mobilisation et un travail avec le ministère qui fait son chemin. En Espagne aussi. Même si la filière y est un peu plus industrielle qu'ici, nous sommes d'accord à 95 %. Il y a aussi des actions des producteurs grecs », liste-t-il. Même en Belgique et en Allemagne ce combat trouve un certain écho.

sauniers (dont Louis Merlin et des collègues de Noirmoutier et de Guérande). Il a débouché ce vendredi 17 décembre par le dépôt d'une proposition de résolution (PPR) « invitant le gouvernement à défendre l'exigence forte attachée à la certification européenne du sel biologique et à ses méthodes de production ».

Les sauniers « rassurés » par ces soutiens

« Cette résolution est une initiative décisive qui doit pousser le ministère à défendre les sauniers traditionnels. J'espère pouvoir la mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée en février », insiste Frédérique Tuffnell, qui annonce que tous les députés Modem signeront la PPR.

« C'est rassurant d'avoir des députés qui comprennent les problématiques locales. Madame Tuffnell a été très active dans ce dossier », salue Louis Merlin. Il évoque également le soutien du député de la circonscription de l'île de Ré Olivier Falorni, qui ne faisait pas partie du groupe de travail mais avait publié un communiqué et qui va signer la résolution. « C'est la crédibilité du label bio qui est en jeu », estiment les différents élus.

La bataille des sauniers contre les grands industriels ressemble toujours autant à celle de David contre Goliath. Mais David engrange donc les soutiens. Et il faut rappeler qu'à la fin, dans le récit biblique, c'est lui qui gagne contre le géant. ■ Samuel Bleynie

V. Richez-Lerouge : « L'opinion publique a son rôle à jouer dans ces dossiers »

Le Phare de Ré : Conseillère départementale, vous êtes aussi journaliste spécialiste des labels et présidente de l'association Fromages de terroir. A ce titre, vous avez défendu le « vrai » camembert de Normandie. Vous voyez des similitudes entre ce combat et celui pour les sauniers traditionnels. Lesquelles?

Véronique Richez-Lerouge : Le camembert AOP (appellation d'origine protégée, Ndlr.) de Normandie, c'est du 100 % lait cru. Mais en 2019, les industriels poussaient pour que le nouveau cahier des charges inclue les fromages pasteurisés. Pour le sel bio, c'est le même sujet : des multinationales tentent de privatiser les labels. Elles cherchent à s'attribuer l'usage de la tradition en créant de la confusion auprès des consommateurs. Cela dégrade la valeur du label.

Comment aviez-vous réagi à l'époque et pour quels résultats?

J'avais lancé une tribune dans Libération signée par des chefs étoilés, une pétition en ligne, mis des camemberts dans les boîtes aux lettres des députés, organisé des conférences... Et au final, on a gagné! La mobilisation a fait basculer le dossier, l'opinion



La conseillère départementale est également présidente du Modem 17 et journaliste spécialiste des labels. © Erick Bonnier

publique a bougé. Elle a son rôle à jouer dans ces dossiers. C'est vraiment ma partie, j'espère pouvoir apporter mon expérience.

On peut donc s'attendre à d'autres formes de mobilisation?

Chaque chose en son temps. La proposition de résolution, c'est une action mais il y en a d'autres possibles.

Au Parlement européen, un travail en coulisses

Certes, pour l'instant, la balle est dans le camp de la Commission européenne. Puis elle ira dans celui des Etats membres. « Mais nous pouvons nous auto-saisir du sujet, apporter d'autres éclairages : la commission va devoir consulter les élus », assure le député européen Benoît Biteau (EELV). Or, au Parlement européen, aucune formation politique n'a la majorité absolue. Il faut donc convaincre des eurodéputés de tout bord. Et cela semble être le cas puisque parmi les 17 signataires d'un courrier de soutien, on dénombre 11 élus de droite (PPE), quatre de gauche (S & D), un écologiste du Parti po-

pulaire européen (PPE, droite), quatre de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S & D, gauche), Benoît Biteau pour les Verts (Verts/ALE) et un centriste (Renew).

Et concernant les logiques nationales, qui prennent parfois le pas sur celles partisanes à Strasbourg et à Bruxelles? « Ce n'est pas un sujet suffisamment stratégique pour qu'on observe des scissions territoriales fortes », estime Benoît Biteau. Outre des représentants de la France et du Portugal, pays où la saliculture traditionnelle est très implantée - parmi les signataires - on en retrouve d'Allemagne, de Slovaquie ou encore d'Autriche.

« Les sauniers ont fait du bon travail »

Après une intervention devant les eurodéputés, Louis Merlin a apprécié leur franc soutien. « Les référents de la Commission européenne ont été étonnés de la mobilisation nationale et internationale sur le sujet », souligne le Rétais. De son côté, Benoît Biteau salue « la mobilisation » des sauniers artisanaux auprès de lui et ses collègues. « Ils ont fait un bon travail de pédagogie, donné du sens, su trouver des relais », félicite-t-il. De bon augure pur un éventuel vote même si chacun reste prudent, le poids des lobbies industriels au Parlement européen n'étant plus à démontrer.



Au Parlement européen, la logique nationale prend parfois le pas sur la logique partisane. Il faut donc convaincre les députés de différents partis mais aussi de divers pays. © Claude Truong-Ngoc / Wikimedia Commons